



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Paris, le 30 avril 2024

Les ministres

à

Mesdames et messieurs les préfets de région

Mesdames et messieurs les préfets de département

Mesdames et messieurs les recteurs de régions académiques et d'académie

Copie :

Mesdames et messieurs les directeurs régionaux des affaires culturelles

Mesdames et messieurs les délégués régionaux académiques à la jeunesse, l'engagement et aux sports

Objet : Déploiement du plan « Vacances olympiques et paralympiques »

P.J. :

- Guide de ressources pour les services et porteurs de projets
- « Les 24 fiches actions du kit de célébrations » de Paris 2024
- Modèle de fiche « projet emblématique »
- Courrier du 2 février 2024 de la MSJOP sur l'engagement et célébrations des JOP de Paris 2024

Du 26 juillet au 8 septembre prochain, la France accueillera les Jeux olympiques et paralympiques d'été (JOP). Ces Jeux **seront les plus décentralisés de l'histoire**, avec 73 collectivités hôtes réparties à travers sept régions. Cet événement, qui mobilise pleinement les services de l'État, représente une opportunité de **faire vivre à l'ensemble des Français un moment de fête collective autour du sport et de ses valeurs**, bien au-delà des quatre semaines de compétition et des sites accueillant des épreuves.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le **plan « Vacances olympiques et paralympiques »** annoncé par le Président de la République lors du Comité olympique présidentiel (COP) du 25 juillet 2023, et précisé lors du comité interministériel aux JOP (CIJOP) du 20 octobre 2023 par la Première ministre. Il vise à mettre en place, pendant les vacances scolaires d'été, et dès le mois d'avril 2024, **une offre d'animations autour du sport et des JOP**, à destination des jeunes et de leurs familles.

Ce plan constitue **l'un des principaux leviers d'engagement de la jeunesse autour des JOP**, avec la billetterie populaire « Tous aux Jeux ! », et s'inscrit dans le cadre plus large de l'action que vous menez au service de l'engagement de l'ensemble de la population dans la dynamique olympique et paralympique, conformément au courrier adressé par la ministre des Sports et JOP le 2 février dernier (en annexe).

Cadre général du plan interministériel « Vacances olympiques et paralympiques ».

Chaque été, et en particulier depuis 2020 et la crise sanitaire, l'État se mobilise pour contribuer, aux côtés des collectivités territoriales et d'autres opérateurs (associations, opérateurs spécialisés dans les voyages jeunesse...), à la mise en place d'une **offre éducative et de loisirs à destination des jeunes et de leurs familles**.

Le plan « Vacances olympiques et paralympiques » vise à donner toute sa puissance et toute sa visibilité à cette action gouvernementale à l'été 2024, en s'appuyant sur les **dispositifs et appels à projets existants pour favoriser l'émergence de projets** mettant à l'honneur la pratique sportive, les JOP et les valeurs qu'ils véhiculent, partout sur le territoire, entre avril et septembre 2024. Une **attention particulière devra être portée aux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**, spécifiquement ceux situés non loin de sites de compétition, afin d'offrir à la jeunesse de ces quartiers un été exceptionnel et de garantir leur association à la fête populaire.

Le plan regroupe, sous **une dénomination unique**, l'ensemble de ces politiques publiques d'animations territoriales et populaires, afin d'en améliorer la lisibilité.

Dispositifs qui concourent aux « Vacances olympiques et paralympiques ».

Le plan s'appuie sur les dispositifs recensés ci-dessous, et demande exceptionnellement en 2024 aux porteurs de mettre en place prioritairement des projets orientés vers la promotion de la pratique sportive et les JOP :

- Dispositifs portés par le secrétariat d'État chargé de la Citoyenneté et de la Ville : « **Quartiers d'été** » et « **Explore l'Europe** » (ANCT/ANCV) ;
- Dispositifs portés par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse dans le cadre des « **Vacances Apprenantes** » : « **École ouverte** » (DGESCO) et « **Colos apprenantes** » (DJEPVA) ;
- Dispositifs portés par le ministère de la Culture: « **Été culturel** » et projets de l'« **Olympiade culturelle** » qui se déroulent pendant les vacances scolaires (DRAC) ;
- Dispositif porté par le ministère des Sports et des JOP : crédits permettant le déploiement des **plans d'animation des territoires autour des Jeux** (DRAJES) ;
- Dispositif porté par l'Agence nationale du Sport : **ouverture exceptionnelle de clubs sportifs** pendant l'été 2024, via les fédérations.

Les **services civiques « Génération 2024 »** portés par l'Agence du service civique pourront également être mobilisés en soutien aux porteurs de projets.

Pilotage. Au niveau territorial, il vous est demandé de :

- **sensibiliser les élus et mobiliser vos services, les collectivités ainsi que le réseau des porteurs de projets potentiels pour que soient concrètement mis en place des projets de qualité autour du sport et/ou des JOP, partout sur vos territoires.** Un **guide de ressources** a été réalisé, joint à cette instruction, afin d'accompagner les services et porteurs de projets dans l'élaboration d'actions sportives, olympiques et paralympiques. Vous vous assurerez de la **bonne diffusion de cet outil** au niveau territorial ;
- **vous assurer de la priorité donnée par vos services au soutien à des projets qui mettent à l'honneur le sport ou les JOP, conformément aux instructions relatives à chaque dispositif ;**
- **rendre compte de la mise en œuvre du plan en recensant les projets emblématiques qui s'inscrivent dans le cadre des « Vacances olympiques et paralympiques », avec notamment trois points d'étape, début juin, mi-juillet puis mi-septembre 2024, à l'occasion desquels vous transmettez à l'ANCT et au MSJOP à l'adresse vacancesolympiques@sports.gouv.fr des informations sur les projets les plus emblématiques soutenus, via une fiche « projet emblématique » (en annexe) ;**
- **garantir la visibilité des « Vacances olympiques et paralympiques », ainsi que la lisibilité de cette mobilisation interministérielle au service du sport et des JOP auprès de nos concitoyens, en :**
 - relayant les **outils de communication** qui vous seront partagés (kits réseaux sociaux...) ;
 - sensibilisant la **PQR** autour des actions phares et de la stratégie mise en place localement ;
 - contribuant à l'alimentation de la **cartographie en ligne des actions soutenues** dans le cadre du plan qui va être mise en place. Il vous sera alors demandé de relayer aux porteurs de projets les modalités de recensement de leur action sur la cartographie, qui vous seront partagées ultérieurement. Cette cartographie servira d'outil de suivi quantitatif des projets mis en place dans le cadre du plan.

Nicole BELLOUBET




Rachida DATI



Amélie OUDÉA-CASTÉRA



Sarah FERRARY



Sabrina ACRESTI-ROUBACHE

